



Avis public

Séances ordinaires de la MRC - Année 2018

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Veuillez prendre avis que le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2018, ces séances se tenant le mercredi et débiteront à 20h00 :

- 10 janvier 2018
- 11 avril 2018
- 11 juillet 2018
- 28 novembre 2018 (budget)
- 14 février 2018
- 9 mai 2018
- 12 septembre 2018
- 12 décembre 2018
- 14 mars 2018
- 13 juin 2018
- 10 octobre 2018

Donné à Saint-Michel, ce 23 novembre 2017.

Nicole Inkel
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière